

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2019

Présents :

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Garnier Annette	Présente
Dauron Régis	Présent	Lucas Nathalie	Présente
Druais Joël	Présent	Morin Christiane	Pouvoir à Mme Fay
Caval Jean Claude	Présent	Perche Francis	Présente
Fay Marie Claude	Présente	Tavenard Rémy	Absent

Secrétaire de séance :

Approbation du précédent compte-rendu.

Madame le Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour l'examen du rapport du SIAEP. Accord à l'unanimité des membres présents.

1) Rapport SIAEP

Madame le Maire rappelle aux membres présents que, conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le représentant légal de chaque collectivité présente à son assemblée délibérante, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Elle précise que le Conseil Syndical du S.I.A.E.P. de Villetrun, lors de sa réunion du 17 juillet 2019, a donné un avis favorable à la lecture du rapport de l'exercice 2018.

Elle donne lecture du rapport annuel de l'exercice 2018 où figurent les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé,

- Emet un avis favorable à la lecture du présent rapport,
- Donne tous pouvoirs au Maire pour appliquer l'article susvisé.

2) Travaux d'accessibilité (planning travaux, subventions)

Les travaux commenceront le lundi 9 septembre (maçonnerie et peinture). Après avoir délibéré, les membres présents acceptent le devis pour la fourniture et la pose d'un balcon garde-corps pour un montant de 1446 € TTC. M. Buttieu n'a pas pris part au vote.

3) Points financiers 1^{er} semestre 2019

Madame le Maire fait le point sur les finances de la commune au 30 juin 2019.

4) Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Le SCOT est un document en lien avec les documents d'urbanisme de chaque commune appartenant à l'arrondissement de Vendôme. Ce document est en lien avec le futur PLUi-h des 65 communes des Territoires Vendômois. Chacun des deux évoluent en parallèle. Pour le SCOT le projet d'aménagement et de Développement Durables (PADD) est en cours de réalisation, quant aux PLUi-h nous ne sommes qu'à la phase de diagnostic.

5) Plan local d'urbanisme intercommunal habitat (PLUi-h)

La commune de Faye est en Règlement National d'Urbanisme (RNU). Une fois le PLUi-H approuvé il remplacera le RNU, la carte communale, PLU, POS existants sur le territoire. Une petite note de synthèse est fournie aux élus afin qu'ils prennent connaissance de la procédure d'un PLUi-h.

6) Territoire Vendômois

✚ Transfert eau et assainissement

La compétence de la gestion de l'eau et de l'assainissement sera de la compétence des Territoires Vendômois à compter du 1^{er} janvier 2020. Les Territoires Vendômois ont informé qu'il n'y aurait d'augmentation du tarif pour 2020.

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2019

✚ SPANC

Un nouveau programme de subventions est annoncé par l'agence de l'eau pour mise aux normes de l'assainissement. Les conditions sont en cours de validation.

✚ Transport MOVE

Les horaires pour le transport des collégiens vont être modifiés à la rentrée de septembre 2019. Les administrés peuvent se rendre sur le site du Conseil Départemental rubrique « transports scolaires » afin de prendre connaissance des horaires.

✚ Aide sociale

Le CIAS intervient auprès des personnes seules et des couples sans enfant à charge résidant à Faye. Deux prestations sont restées à notre charge afin de maintenir une proximité (pour les personnes âgées retrait des dossiers d'aide financière, pour la domiciliation la demande se fait en mairie.

✚ Dumistes (ce sont des personnes qui ont un diplôme de musicien intervenant dans les écoles).

La communauté d'agglomération emploie trois dumistes (44 h par semaine). Leur rôle est de conduire des activités musicales diversifiées en milieu scolaire. L'agglomération proposera chaque année à l'inspection académique et aux enseignants une répartition des heures dans les écoles. Ecoles proposées cette année Lunay, Mazangé, Savigny, Selommes, Villiers sur Loir, Coulommiers la Tour, Areines Meslay, Lancé, Saint Firmin des Près, Naveil, Montoire, Prunay-Cassereau, La Cormegaie, Yvonne Chollet, Anatole France, Jules Ferry.

7) Questions diverses

✚ **Adhésion CAUE.** Le conseil municipal décide de ne pas cotiser.

✚ **Information sur l'entreprise Arjowiggins**

✚ **Mémo-tri Val Dem.** Remise du dépliant aux membres du conseil municipal

✚ **Compteur Linky** (premières installations prévues en novembre 2019)

✚ **Plan d'adressage.** Le plan d'adressage est terminé. La commune va informer les administrés concernés et acheter les numéros manquants.

✚ Nuisances sonores

Les tondeuses, tronçonneuses, taille-haies et autres matériels thermiques doivent être utilisés en respectant les horaires. Merci à chacun d'entre nous de veiller à ce respect.

✚ Congés d'été

Le secrétariat de mairie sera fermé du samedi 3 août 2019 au samedi 24 août inclus.

✚ Réflexions sur travaux prévisionnels 2020

- Devis trottoirs rue de Vendôme. Un devis sera demandé.

- Devis Fermé travaux rue du Breuil. Les travaux pourraient être effectués fin d'année ou début 2020. Voir la période la plus propice pour le faire.

- Devis église en attente

Séance levée à 22 h

Le Maire, Annette GARNIER

